



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 13 novembre à 19 :30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 650, chemin des Plaisanciers (lot : 5 089 944)

Demande de dérogation mineure (2023-0435) au 650, chemin des Plaisanciers, lot 5 089 944 qui a pour objet de régulariser en zone REC-14:

- L'installation d'une Pergola de 104" par 208" au-dessus de la cuisine extérieure;
- Une véranda de 20'5", soit une section complètement fermée et une section fermée avec des moustiquaires rétractables.;
- Avoir une finition en toile pour l'abri à bois;
- Une remise de 160 pieds carrés

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 aux articles 5.4.4.5.1, 5.4.4.5.1.4 b) et 5.4.4.5.1.3 d) et 5.4.4.5.1.2 b)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 13 novembre 2023.

Donné à Ferme-Neuve, ce 26^e jour du mois d'octobre deux mille vingt-trois.

Martine Charron
Directrice générale adjointe et
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Martine Charron, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à Ferme-Neuve, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 26 octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 26 octobre 2023.

Martine Charron
Directrice générale adjointe et
Greffière-trésorière adjointe
